



Le fonds d'investissement régional pour les startups et PME est opérationnel

lundi 19 mars 2018, par [lpe](#)

Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a lancé courant 2017 son nouveau fonds de co-investissement à l'échelle de la région : Nouvelle-Aquitaine Co-Investissement (NACO).

Doté actuellement de 13 M€, son capital atteindra à terme 35 M€. Il bénéficie du financement conjoint des fonds FEDER. Ce fonds est destiné à investir dans les start-up et PME régionales à tous les stades de maturité en accompagnement de fonds partenaires, préalablement agréés.

NACO se substitue aux trois fonds de co-investissement mis en place par les trois anciennes Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes (Aqui-Invest, Dynalim et FCOI Poitou-Charentes). La Région Nouvelle-Aquitaine s'était appuyée sur les conclusions des évaluations réalisées par les anciennes Régions, précédemment à leur fusion et conformément à la réglementation communautaire encadrant l'utilisation des fonds européens.

Chacune de ces évaluations a conclu que la dotation d'un fonds de co-investissement était une solution pertinente pour apporter une réponse aux besoins rencontrés par certaines catégories d'entreprises dans leurs recherches de financements. L'activité d'un fonds de co-investissement étant par essence un instrument d'attractivité des investisseurs privés et de partage des risques, la mise en place de ce type d'instrument financier permet de maximiser l'effet de levier généré par l'utilisation des fonds publics et européens.

C'est ainsi que NACO a déjà pris trois participations dans les sociétés Sunna Design (Blanquefort - 33), Aelis Farma (Bordeaux - 33) et Poietis (Bordeaux 33). Quatre autres projets ont été décidés et sont en attente de versement.

Les fonds souhaitant solliciter un agrément peuvent contacter AQUITI Gestion à qui l'animation de cet outil d'investissement a été confiée : contact@aquiti.fr - 05 56 15 11 90